

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

19 June 2012
AI Index: AFR 57/004/2012

Togo: Vague d'arrestations et répression de manifestants

Amnesty International s'inquiète de la répression de manifestants et d'opposants politiques qui expriment, depuis plusieurs jours, leur désaccord avec la politique du gouvernement. Alors que d'autres manifestations sont prévues dans les jours qui viennent, l'organisation appelle les forces de l'ordre à s'abstenir de tout recours excessif à la force et demande la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues pour avoir exprimé de manière pacifique leur opinion.

Depuis le 12 juin, des dizaines de personnes ont été arrêtées et plus d'une centaine auraient été blessées suite à une vaste répression lancée par les forces de sécurité togolaises contre des manifestants et des opposants politiques qui protestaient contre une récente modification du code électoral.

Ces manifestations ont été organisées à Lomé, la capitale, à l'appel du collectif « Sauvons le Togo » (qui regroupe des organisations de la société civile et des partis et mouvements politiques de l'opposition). Elles ont dégénéré en violences après que les policiers et gendarmes ont tiré des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc sur les manifestants. Certains d'entre eux, apparemment rejoints par des casseurs, ont répondu en lançant des pierres, en brûlant des pneus, en saccageant des boutiques et en blessant certains policiers et gendarmes.

Les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force notamment en traquant, le 13 juin 2012, des manifestants dans des domiciles privés ainsi que dans un lieu de culte et une école situés dans le quartier d'Amoutiévé à Lomé. Les forces de l'ordre ont pénétré dans l'enceinte de la mission catholique d'Amoutiévé. Ils ont lancé des gaz lacrymogènes pour défoncer la porte du secrétariat de la paroisse Saint Augustin. Ils ont poursuivi des manifestants qui tentaient de trouver refuge dans l'école catholique située au sein de la mission et ont lancé des gaz lacrymogènes dans une salle de classe où des enfants passaient leurs examens de fin d'études primaires. Cela a entraîné évanouissements et panique parmi les écoliers.

Ces manifestations ont également donné lieu à une vague d'arrestations et les forces de sécurité ont notamment interpellé, le 16 juin 2012, trois membres du collectif « Sauvons le Togo » dont le coordonnateur de ce mouvement, Zeus Avajon, président de la Coalition des associations de lutte contre l'impunité au Togo, Giles Benoît Afangbédjé, ancien président de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et Me Raphael Kpanté-Adzaré, président de la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH). Ces trois personnes ont été libérées le lendemain. Elles devraient être jugées le 20 juin pour blessures et dégâts causés sur les lieux des manifestations en même temps que d'autres personnes encore détenues.

Aujourd'hui, aux environs de 6 h du matin, des éléments de la gendarmerie ont arrêté à son domicile Agbéyomé Kodjo, ancien Premier ministre et président national de l'Organisation pour bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS). Ils ont défoncé la porte et ont emmené ce responsable de l'opposition à la gendarmerie. Au cours de cette arrestation, ils ont giflé la

fille d'Agbéyomé Kodjo et ont brutalisé son fils. Par ailleurs, les gendarmes n'ont pas autorisé Agbéyomé Kodjo à emporter son traitement médical. Il a été libéré dans l'après-midi.

Ces manifestations font suite à l'adoption par l'Assemblée nationale, le 25 mai 2012, d'une loi modifiant certaines dispositions du Code électoral alors qu'un scrutin législatif doit avoir lieu au dernier trimestre 2012. Plusieurs partis d'opposition accusent le pouvoir d'avoir « unilatéralement » adopté ces modifications et exigent leur abrogation. Les manifestants exigent aussi la mise en œuvre effective des recommandations du rapport de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) demandant la poursuite en justice des éléments des forces de sécurité responsables d'actes de torture à l'encontre de détenus arrêtés dans le cadre de l'affaire Kpatcha Gnassingbé, demi-frère du chef de l'État.

Les forces de sécurité togolaises recourent régulièrement à un usage excessif de la force et à la torture contre des manifestants et opposants politiques. Malgré des engagements répétés de la part des autorités, la plupart de ces actes ont bénéficié d'une totale impunité.